

Une série d'exhortations aux assistants se présentait comme Offertoire. Le Canon avait été détrôné pour céder la place à une oraison pour l'Eglise militante. Toute prière pour les défunts était biffée. Venaient ensuite, sans qu'on sût au juste pourquoi, le *Confiteor*, suivi de la Préface et du *Sanctus*. Et encore, le *Sanctus* n'échappait pas au massacre, puisque les mots : "Béni soit Celui qui vient au nom du Seigneur !" étaient travestis en : "Gloire à vous, au Seigneur Très-Haut !"

Dans la consécration, figuraient bien les paroles de l'institution ; mais on devait les prendre "au sens historique". On faisait foin du reste du Canon et, cahin-caha, arrivait la Communion (simple mémorial, souvenir, bien entendu). Une rubrique ordonnait au ministre "de remettre le pain dans la main des fidèles", en disant : "Prends et mange *en souvenir du Christ* mort pour toi, et nourris-toi de lui *dans ton cœur par la foi*, avec action de grâces. — Bois ceci *en souvenir du Sang du Christ* répandu pour toi, et rends grâces."

On récitait une seconde fois l'oraison dominicale, puis le *Gloria*, et le peuple était congédié sans qu'il sût bien s'il venait d'assister à un rite sacré ou à une parodie sacrilège.

Tel était le chef-d'œuvre conçu et réalisé par Thomas Cranmer ! Une rubrique appelée *Rubrique noire* insistait sur le caractère non sacrificatoire du "service", avertissant que "le pain et le vin du sacrement restent tels quels, avec leur substance naturelle, et, par conséquent, ne peuvent être adorés (ce serait là abominable idolâtrie) ; et le corps et le sang naturels de Notre Sauveur Christ sont au ciel et non ici ; car il est faux que le corps naturel du Christ soit en même temps dans plusieurs endroits."

Le Parlement se réunit en janvier 1552. Le second *Prayer-Book* fut alors présenté à son approbation, laquelle, du reste, ne se fit pas attendre. Il y eut des semblants de discussions, mais un acte du 14 avril finit par imposer à tout le royaume le nouveau *Livre de prière*.

Alors, profanations et persécutions redoublèrent. Les quelques pierres d'autel qu'on avait jusque-là respectées furent brisées et indignement souillées. Des fanatiques les placèrent au seuil de leurs maisons, à la porte des églises et dans le pavé des rues pour obliger les passants à les fouler aux pieds. L'évêque de Salford, dans sa récente Lettre pastorale, affirme en avoir vu une que le ministre protestant de la localité avait utilisée comme pierre tombale, et où il avait gravé l'épithaphe de sa femme.